

AVIS DU CSEM N°26 – MERCREDI 25 JUIN 2014

Avis du CSEM relatif aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (I.F.C. 2015–2016) à l'attention du Service général du pilotage du système éducatif.

1. Dans son avis n° 16, le CSEM proposait que l'éducation aux médias fasse l'objet d'une thématique à part entière. L'IFC en a tenu compte et répertorie dorénavant cette thématique sous l'intitulé « TIC et éducation aux médias ».
2. Le CSEM relève que, dorénavant, les formations aux dimensions informationnelles et sociales des médias sont prises en compte de manière transversale, dans toutes les disciplines et accessibles dans les journées de formations collectives.
3. Le CSEM remarque que quelques formations proposées dans le domaine de « l'école numérique » prennent en compte les dimensions informationnelles et sociales mais demande que ces dimensions soient systématiquement considérées dans toutes les formations aux usages des appareils médiatiques qui ne doivent pas se limiter à la simple acquisition de compétences techniques.
4. Comme il l'avait constaté dans son avis précédent, le CSEM constate que les publics de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ne sont pas toujours dissociés et que l'offre de formation pour le fondamental est insuffisante. A ce titre, il insiste à nouveau pour que les enseignants du fondamental soient mieux informés des offres en la matière et que celles-ci veillent à prendre davantage en compte les besoins spécifiques de ce niveau d'enseignement, notamment en matière de transversalité.
5. Pour les deux niveaux d'enseignement, le CSEM propose de dissocier les formations à l'analyse des médias de celles consacrées à la production médiatique. Il suggère de renforcer l'offre de formations à la production notamment autour de la mise en œuvre d'un projet de création médiatique (y compris la WebTV, le webdoc, le blog...) et des étapes fondamentales qui lui donnent vie.